

N° 163
juin 2014

profil

magazine

SANZY : nouveau parc naturel

p.5

Innovation

-
Le numérique
s'invite à l'école

p.10

Culture

-
Fête de la musique
interterrestre

p.14



Simulation parlementaire européenne

A l'initiative du Comité consultatif oullinois des jumelages, les élus du Conseil Municipal des Enfants se sont glissés dans la peau d'un député européen. Encadrés par Europe Direct, les jeunes ont tout d'abord travaillé en commissions pour faire des propositions de lois sur le thème "lutte contre le gaspillage alimentaire". Différentes propositions ont émané de ce jeu de rôle. "Inciter les établissements scolaires à donner les repas non consommés à des associations humanitaires" a été celle qui a reçu le plus de suffrages. Le slogan de cette action est "1 enfant responsable = 1 action citoyenne !". Le CME travaillera sur l'édition d'une charte qui listera les bonnes pratiques pour lutter contre le gaspillage. Elle sera affichée dans chaque cantine oullinoise.



Soleil et succès au rendez-vous !

C'est sous un soleil radieux que des milliers de visiteurs ont arpenté le parc Chabrières les 17 et 18 mai, pour découvrir le programme détonnant de la 24^e Fête de l'iris. Animations en tout genre, ateliers, expositions, musique, danse... tous les ingrédients étaient réunis pou



Profil n°163,
juin 2014

Sommaire

Arrêt sur images	2
Entretien avec le Maire	3
Conseil municipal	4
> Ordre du jour (extraits)	
Dossier	5-7
> Sanzy : nouveau parc naturel	
Oullins au quotidien	8
> Ils vous représentent dans la vie locale	
> Fiscalité : un choix contraint	
> L'agence LCL démenage	
La ville bouge	10
> Le numérique s'invite à l'école	
> La rue Orsel rénovée	
Environnement	11
> Yzeron : zoom sur les techniques végétales	
> Évolution de votre bac de tri	
> La reine des iris 2014 est...	
Économie et emploi	12
> Une mosaïque de savoir-faire...	
> La Ville recrute	
Solidarités actives	13
> Sport et handicap : un engagement	
Sports, loisirs & culture	14-15
> Fête de la musique interterrestre	
> Cocktail ludique et dynamique pour les jeunes	
> Jeu, échec et mat !	
> Tous dehors !	
Tribunes d'expression politique	16-17
Agenda et infos pratiques	18

Parution mensuelle, 11 numéros par an
Imprimé sur papier 100 % recyclé non traité

Directeur de la publication François-Noël Buffet
Rédactrice en chef Elisabeth Corino
Rédaction Marine Chazal, service communication
Photos Mathias Ridde
Mise en page Marine Chazal, Loïc Giron, service communication
Maquette Anatome
Régie publicitaire Service communication
Impression Brailly
Distribution Publi Services
Tirage 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79



• 1^{ère} place dans la catégorie des villes de 15 001 à 30 000 habitants au concours départemental des "Villes et villages fleuris"
• Ville euro-citoyenne

Oullins ville verte

...

Grâce à l'action que nous menons, Oullins est une ville verte autant qu'une ville ouverte, sur ses parcs et jardins, sur l'Yzeron et sur l'ensemble des espaces naturels que nous rendons aux Oullinois.

L'engagement de notre équipe en faveur du développement durable et d'un cadre de vie fleuri et verdoyant n'est plus à démontrer. Avec l'aménagement du Parc Naturel de l'Yzeron en 2007 et celui du Bois de Sanzy qui ouvre à la fin du mois, ce sont au total près de 10 hectares de végétation, de promenade, de pique-nique et de détente en famille que nous aurons offerts aux Oullinois en seulement quelques années !

Mais avec l'aménagement en cours des berges de l'Yzeron et l'émergence prochaine de nouveaux espaces verts à la Saulaie, c'est un projet beaucoup plus large qui prend progressivement forme : celui de relier l'ensemble de nos parcs grâce à des voies réservées aux marcheurs et aux cyclistes.

À terme, nous pourrions nous promener depuis le Parc Chabrières jusqu'au Bois de Sanzy, ou encore rallier en vélo le Parc du Prado depuis le Parc Naturel de l'Yzeron, faire le tour de la Ville en famille, en sécurité, avec un minimum de croisements avec les automobiles. C'est toute l'ambition de ce "jardin sans fin".

L'ouverture du parc naturel de Sanzy est un exemple supplémentaire de notre volonté de réhabiliter, d'embellir et de préserver le formidable



potentiel naturel de notre commune. L'objectif de cette opération, comme de toutes celles que nous menons dans ce domaine, est double : d'une part protéger et mettre en valeur notre patrimoine naturel et, d'autre part, vous permettre d'en jouir dans les meilleures conditions.

Pour y parvenir, l'Agenda 21 d'Oullins était un des engagements fondateurs de notre programme de 2008. C'est aujourd'hui une réalité et une promesse tenue avec 156 actions en cours. Environnement, transports, maîtrise de l'énergie, santé, participation citoyenne, solidarité, éducation, développement culturel... notre action pour le développement durable est engagée et va bien au-delà des espaces verts ●

le mandat

EN ACTION...

4 mâts de lumière
au stade du Merlo

04/2014



Ouverture du parc
naturel du bois de
Sanzy

06/2014



Lancement
du projet Ampère

Fin 2014



05/2014

Najib Guerfi invité
d'honneur de la
Fête de l'iris



09/2014

La résidence
étudiante "La Cité"
ouvrira ses portes



Fin 2015

L'école Jules Ferry
entièrement rénovée



Conseil municipal du 5 juin

Ordre du jour (extraits)

► Conseil communal de développement

Créé en 2013, ce conseil est une instance de débats et de propositions auxquels participent des acteurs de la vie de la commune. Le Conseil municipal validera une liste de 10 représentants de la vie associative locale ; 10 représentants de la vie économique ou des institutions locales, régionales ou nationales ; 15 personnes qualifiées reconnues pour leurs compétences ou leur implantation locale. Le Conseil communal de développement est également chargé de l'évaluation et du suivi de l'Agenda 21.

► Locaux du CASCOL

Les locaux occupés rue Gabriel Péri à La Mulatière par les sections gymnastique et judo du CASCOL ont été entièrement détruits par un incendie début novembre. Les services municipaux se sont mobilisés pour trouver des solutions permettant la poursuite des activités. La section judo a rapidement été réinstallée au 3^e étage du Centre de la Renaissance. S'agissant de l'activité de gymnastique artistique et plus particulièrement des groupes baby gym et fitness adultes, il est proposé à l'association d'occuper temporairement les locaux de l'ancienne école maternelle Clément-Desormes. Cette délibération prévoit la convention de mise à disposition temporaire correspondante.

► Parc Chabrières

Dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle signalétique dans l'enceinte du parc Chabrières, la Ville souhaite nommer

deux bâtiments afin de mieux guider les usagers. Le chalet de l'entrée du parc Chabrières est appelé "La conciergerie" et le gymnase COSEC "Gymnase du Parc". Ces dénominations ont pour but d'identifier plus clairement les bâtiments du site.

► Parking de la Mémo

Le parc de stationnement situé en sous-sol de la médiathèque a pour vocation de servir aux usagers de la Mémo et aux riverains abonnés. Ce parking comporte 55 places. En cohérence avec la nouvelle politique de stationnement, la Ville souhaite augmenter le temps de gratuité du parking : d'une heure à une heure et demie. Il sera également proposé que l'abonnement résident qui est de 45 € soit désormais de 30 €.

► Panierdenosvilles.com

La Ville souhaite maintenir pour 2014 son soutien au cybermarché "panierdenosvilles.com", circuit d'achat chez les commerçants oullinois et de livraison des courses. Le service est déployé à l'échelle intercommunale depuis septembre 2013. Cette nouvelle proposition est cohérente avec le programme d'actions de l'Agenda 21 de la Ville pour faire face aux grands enjeux de développement des infrastructures telles que l'arrivée du métro ou encore le développement des zones commerciales. Il sera proposé d'approuver la contribution financière au cybermarché à hauteur de 8 000 € ●

Restauration scolaire

Est-il possible de mettre en place le paiement par internet pour la restauration scolaire, comme cela se fait dans d'autres communes ? Cela serait plus pratique pour les personnes actives au vu des horaires d'ouverture de la mairie.

Vous pouvez payer la restauration scolaire directement auprès du service scolaire ou par prélèvement automatique. Nous incitons d'ailleurs les familles à procéder de la sorte pour faciliter les démarches. Sachez que nous étudions actuellement la mise en place d'une plateforme de paiement en ligne.

Sport

Existe-t-il des séances de natation pour femmes enceintes (aquagym, cours prénatal...) ?

La piscine municipale n'organise pas de séance pour femmes enceintes. La création de cette activité n'est pas encore envisagée. Toutefois, des cours d'aquagym sont organisés par des clubs oullinois : CASCOL Aquagym (06 03 70 53 29), Gymnastique volontaire (04 78 50 76 44) et PLO (04 78 51 34 26).

Déchèterie mobile

Habitante de la Saulaie depuis plus de 15 ans, je déplore depuis quelques années l'absence d'opération de déchèterie mobile dans mon quartier qui auparavant avait lieu chaque année.

Nous n'effectuons plus de déchèterie mobile à la Saulaie car le tonnage collecté était faible [20 à 30 % inférieur aux déchèteries organisées dans les autres secteurs de la ville]. Sachez que 2 déchèteries à proximité d'Oullins sont ouvertes toute l'année et que vous pouvez également interpellier notre service Voirie et cadre de vie lorsque vous constatez un dépôt sauvage d'ordures.

SANZY : NOUVEAU PARC NATUREL

6 mois de travaux et une ouverture proche...

Dans la continuité des actions municipales pour l'embellissement de la ville, le bois de Sanzy a été transformé en un parc naturel.

Après le parc Chabrières, le parc du Prado et le parc naturel de l'Yzeron, le parc naturel de Sanzy sera le 4^e écrin de verdure du Jardin sans fin.



Rencontre avec Clotilde Pouzergue, adjointe déléguée à l'aménagement urbain, au développement durable et aux déplacements.

Profil : L'un des grands projets de la Ville va voir le jour...

C. Pouzergue : Effectivement ! Le réaménagement du bois de Sanzy en parc naturel a été l'une de nos priorités. Dans la continuité de ce que nous avons réalisé au parc naturel de l'Yzeron, nous souhaitons ouvrir un nouvel espace aux Oullinois. Avec Sanzy, c'est pari gagné !

Quels ont été les objectifs fixés à l'origine du projet ?

Cela fait des années que pierre après pierre, nous bâtissons un autre grand projet : celui du Jardin sans fin. Il s'agit d'aménager et valoriser les espaces verts de la commune et de les relier par des cheminements

exclusivement réservés aux modes doux. Pour chaque parc, nous avons défini une identité et donc attribué une vraie cohérence à ce beau projet. Sanzy a donc aujourd'hui l'identité de parc de loisirs et de sensibilisation à l'environnement (aires de pique-nique et de jeux, panneaux pédagogiques...), alors que Chabrières a une vocation culturelle (présence des écoles de musique, de CitéCréation, d'une association de peintres...), le Prado une dimension urbaine (terrain multisports, mobilier urbain...) et le parc de l'Yzeron permet une vraie découverte de la nature (ruisseau, prairie, forêt...).

La création d'un nouveau parc naturel est donc un événement pour la commune ?

Oui, car non seulement il répond à plusieurs critères qui définissent notre Agenda 21 (développement des modes doux, protection de la faune et de la flore, création de jardins collectifs...) mais en plus, il va permettre à un grand nombre d'Oullinois de découvrir ce magnifique espace vert qui était jusqu'alors trop peu connu, voire inaccessible. Il va prendre toute sa place dans notre cadre de vie. Enfin, son aspect pédagogique enrichira les connaissances des visiteurs en termes de développement durable ●

Le plan du parc naturel

-  prairie
-  bois
-  sentier
-  ruisseau
-  voie modes doux
-  coin pique-nique
-  jeux d'enfants
-  jardins familiaux
-  hibernaculum



le bois



Saint-Genis-Laval

Vers le collège Brossolette

ENTRÉE



ENTRÉE

Chemin de Sanzy

ENTRÉE



les jeux d'enfants



le sentier



l'hibernaculum



les jardins familiaux

21 juin : ouverture au public !

Six mois auront été nécessaires pour dessiner le nouveau visage du parc naturel de Sanzy.

Biodiversité

Les aménagements imaginés en partenariat avec la FRAPNA et la Ligue Protectrice des Oiseaux visent à protéger la faune et la flore, et plus particulièrement les espèces protégées que sont le triton alpestre (famille des salamandres), le lucane cerf-volant (espèce de coléoptère), le murin de Natterer (chauve-souris) et l'écureuil roux. À la lisière du bois, différents amphibiens et reptiles pourront hiberner et se cacher grâce à la création d'un hibernaculum. De chaque côté du ruisseau, des mares ont été aménagées, permettant aux amphibiens de les coloniser et d'être protégés. De nombreux arbres ont été plantés dans la prairie, dont des pruniers "reine-claude d'Oullins", un clin d'œil à l'une des spécialités locales. À titre pédagogique, plusieurs panneaux vous expliqueront toutes les actions mises en œuvre par la Ville et ses partenaires pour maintenir la biodiversité dans cet espace naturel.

Détente et loisirs

Les allées de la partie boisée ont été redéfinies. La partie basse du parc a quant à elle été entièrement réaménagée. Elle devient un lieu dédié à la détente, aux promenades et aux loisirs. Des tables de pique-nique et des jeux pour enfants ont été installés. Le ruisseau a retrouvé son cours naturel. Une voie piétonne a vu le jour le long du chemin de Sanzy. Réservée exclusivement aux modes doux, elle répond à l'attente des riverains en termes de circulation plus écologique, plus sécurisée.

Jardins partagés

Une quinzaine d'Oullinois auront pour mission de faire vivre les jardins familiaux. Ils offrent aux jardiniers la possibilité de cultiver et de récolter des produits potagers dans un esprit de convivialité, de courtoisie, de respect des autres et de l'environnement. Les jardiniers partageront un cabanon où abriter leurs outils, un récupérateur

d'eau de pluie pour l'arrosage et un composteur. Un règlement intérieur a été établi pour qu'aucun pesticide ou engrais chimique ne soit utilisé. En effet, les jardins étant inclus dans un parc géré selon les principes du développement durable, le jardinage devra respecter la biodiversité et les principes de l'agriculture biologique. Les jardiniers deviendront ainsi les animateurs de cette zone du parc.

Le parc en chiffres...

Il s'étend sur 4 hectares. Deux entrées se situent chemin de Sanzy et une autre au droit du collège Brossolette (boulevard du Général de Gaulle). Le parc se situe à 1km de la mairie et est donc accessible aux promeneurs à une quinzaine de minutes à pied du centre-ville. Ont été installés dans le cadre du chantier :

- 220 mètres de clôture naturelle en saule tressé,
- 500 arbres et arbustes : pommiers Toringo, frênes, érables, merisiers, hêtres...,
- 1 500 plantes héliophytes dans le ruisseau (plantes de rivière),
- 5 tables de pique-nique,
- une dizaine de bancs.

Venez flâner et découvrir le nouveau parc dès le 21 juin. A l'heure où nous bouclons le magazine, les horaires d'ouverture et de fermeture du parc ne sont pas définis. Retrouvez les prochainement sur le site internet de la Ville ●

100 % Agenda 21

La création de ce parc naturel répond aux objectifs généraux du premier enjeu de l'Agenda 21 : la valorisation des espaces naturels (parcs et cours d'eau) par la création d'un jardin sans fin. La Ville a également fait le choix d'un éclairage à leds, économique en consommation électrique, qui correspond aux actions entreprises en faveur du développement durable.

Un grand projet

Avec un coût global qui avoisine les 975 000 €, le réaménagement du bois en parc naturel fait partie de l'un des plus grands investissements de la Ville pour son patrimoine.

Jardiner ensemble !

Des parcelles dédiées aux jardins familiaux ont été créées. La Ville gère leur attribution. Ce sont plus de 45 candidatures qui sont parvenues à la mairie ! Les parcelles sont attribuées aux jardiniers pour une durée maximale de 5 ans. Bon à savoir : à Oullins, vous pouvez également profiter de jardins partagés à la Saulaie et au Golf.

📍 Renseignements

Jardin du Golf
Marie-Andrée Loup
04 78 51 63 97

Jardin de la Saulaie
Sylvie Begey
06 20 43 43 61

Inauguration du
parc naturel du bois de Sanzy :
samedi 5 juillet à partir de 11h.
De nombreuses animations et surprises
vous attendent !

Ils vous représentent dans la vie locale...

Le conseil municipal, qui s'est réuni le 29 avril, a fixé le nombre d'administrateurs et désigné les membres élus dans différentes instances locales. Nous vous proposons de les découvrir.

Théâtre de la Renaissance

Son conseil d'administration est composé de neuf membres répartis en deux collèges. Le premier comprend cinq conseillers municipaux pour lequel ont été élus Anne Pasturel, Clotilde Pouzergue, Bertrand Segretain, Danielle Kessler, Odile Lepetit. Le second collège comprend quatre personnalités du monde de la culture, désignées par délibérations de 2011 et 2012. Il sera désigné au Conseil municipal de juillet.

Centre communal d'action sociale

Le conseil d'administration du CCAS, présidé par le maire, est composé de six membres. Ont été désignés : Gilles Lavache, Marie-Laure Piquet-Gauthier, Hubert Blain, Marcelle Gimenez, Emilie Faillant, Joëlle Séchaud.

Commission des appels d'offres

Elle a pour principal objectif de veiller au respect des principes fondamentaux de la commande publique. Les cinq membres titulaires de cette commission, dont le maire est président de droit sont : Christian Ambard, David Guilleman, Françoise Pochon et Jérémy Favre. Les membres suppléants sont : Emilie Faillant, Adrienne Degrange, Emmanuel Pernin, Frédéric Hyvernats, Joëlle Séchaud.

Comité d'éthique et d'évaluation de la vidéoprotection

Créé en 2010, il s'assure, notamment, du respect de l'ensemble des dispositifs réglementaires relatifs à l'exploitation du système de vidéoprotection ; garantit le respect de l'ensemble des libertés publiques et des libertés fondamentales... Le comité est notamment composé de quatre membres du Conseil municipal et de leurs suppléants. Ont été élus membres : Louis Proton, Sandrine Hallonet-Vaisman, Philippe Locatelli et Jérémy Favre. Leurs suppléants sont : Clément Delorme, Philippe Souchon, Marcelle Gimenez et Odile Lepetit.

Associations et organismes extérieurs

Le Conseil municipal est représenté dans plusieurs associations de la Ville, ainsi que dans certains autres organismes. Les élus siègeront dans leurs instances (conseils d'administration, assemblées générales) :

- Association des Centres Sociaux d'Oullins (ACSO) : Hubert Blain et Adrienne Degrange.
- Association des Maires du Rhône : François-Noël Buffet (titulaire) et Gilles Lavache (suppléant).
- Maison des enfants d'Oullins : Marianne Cariou.

- Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) : François-Noël Buffet, membre de droit, sera représenté par Anne Pasturel. Marianne Cariou et Clément Delorme ont également été élus.
- Mission locale intercommunale du sud-ouest lyonnais : Clément Delorme (membre) et Gilles Lavache (suppléant).
- Oullins centre-ville : David Guilleman et Bertrand Segretain.
- Oullins Entraide : Blandine Bouniol, Danielle Kessler et Gilles Lavache.
- Sud-ouest Emploi : David Guilleman et Clément Delorme.

Conseils d'établissements d'enseignement

La Ville est représentée dans les conseils d'administration des collèges et des lycées ainsi que dans les conseils d'établissements des écoles. Pour les collèges et lycées, le nombre de représentants est fixé en fonction du nombre d'élèves que comporte l'établissement. Pour les écoles, le Conseil municipal désigne un représentant en plus du maire.

- École Ampère : David Guilleman.
- École des Célestins : Clotilde Pouzergue.
- École de La Glacière : Françoise Pochon.
- École du Golf : Marcelle Gimenez.
- École Jean de La Fontaine : Sandrine Hallonet-Vaisman.
- École Jean Macé : Adrienne Degrange.
- École Jules Ferry : Adrienne Degrange.
- École de La Saulaie : Clément Delorme.
- École Marie Curie : Hubert Blain.
- École maternelle du Revoyet : Frédéric Hyvernats.
- École Fleury Marceau : Anne Pasturel et son suppléant Emmanuel Pernin.
- École Notre-Dame du Bon Conseil : Marianne Cariou.
- Collège de La Clavelière : Gilles Lavache.
- Collège Notre-Dame du Bon Conseil : Marianne Cariou.
- Collège Pierre Brossolette : Gilles Lavache et Emmanuel Pernin.
- Lycée Chabrières : Clément Delorme et Sandrine Guillemin.
- Lycée Edmond Labbé : Adrienne Degrange et David Guilleman.
- Lycée Jacquard : Françoise Pochon et Christian Ambard.

Syndicats

La Ville adhère à plusieurs syndicats. Les représentants ont été élus.

- Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC) : François-Noël Buffet et Louis Proton (membres titulaires), Frédéric Hyvernats et Emmanuel Pernin (suppléants).
- Syndicat Intercommunal de Gestion des Énergies de la Région Lyonnaise (SIGERLY) : Christian Ambard et Bruno Gentilini (membres titulaires), Clotilde Pouzergue et Jérémy Blot (suppléants).
- Syndicat Rhodanien du Développement du Câble (SRDC) : Marianne Cariou (membre titulaire), Clément Delorme (suppléant) ●



Fiscalité : un choix contraint

Après 10 ans de stabilité fiscale, la municipalité se voit contrainte de procéder à une augmentation des taux d'imposition en 2014.



Profil: Quelle est la politique fiscale de la Ville ?

Christine Chaland, adjointe déléguée aux finances :

Depuis 1997, la seule augmentation du taux d'imposition fut de 8% en 2004. Nous sommes l'une des rares communes à avoir pu maîtriser la pression

fiscale pendant tant d'années. Cette stabilité a été rendue possible grâce à une gestion saine et rigoureuse de nos finances. Ainsi, nous avons pu maintenir un niveau de service et d'investissement très important : Mémo, réaménagement de la Grande rue, rénovation de l'école Jules Ferry, augmentation des places en crèche, maintien du passeport jeunesse, participation à la réalisation du pôle multimodal... La ville a beaucoup changé parce que nous avons la volonté d'améliorer le cadre de vie et le confort des Oullinois.

Quelle est la situation actuelle ?

Depuis deux ans, la Ville est confrontée à une baisse significative des aides de l'État. Ainsi, les recettes constituées par ces dotations ont fortement diminué. Entre 2012 et 2014, nous observons une perte d'un million d'euros d'aides. De plus, l'État a annoncé une nouvelle baisse de 11 milliards d'euros pour les collectivités locales en 2015 et 2016.

Quelles sont les implications pour le budget de la Ville ?

Face à ces baisses de dotations, de nouvelles charges nous sont malgré tout imposées sans compensation supplémentaire, notamment la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui représente pour la Ville un surcoût de 500 000 € par an... Les aides limitées de l'État ne nous permettent pas de faire face. Nous sommes donc dans l'obligation d'augmenter les recettes fiscales. Pour couvrir totalement ce manque à gagner, une augmentation de 17 % aurait été nécessaire. Nous avons fait le choix de la minimiser à 8 %. C'est avec beaucoup d'amertume et de colère que nous avons opté pour cette augmentation, alors que nous avons réussi à maintenir le cap pendant 10 ans !

Quelles sont les autres pistes pour équilibrer le budget communal ?

La réflexion que nous entamons nécessitera de vrais choix dans les mois qui viennent. Nous avons d'ores et déjà des pistes d'économie et de rationalisation de nos dépenses identifiées. En termes d'investissement, notre seule priorité est la rénovation de la piscine. C'est le grand projet de notre mandat. Les autres travaux concerneront essentiellement l'entretien du patrimoine communal existant. Enfin, nous poursuivrons la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement ●

L'agence LCL déménage

La banque LCL va entreprendre des travaux dans son agence du 65 Grande rue. Elle sera donc temporairement transférée, à partir du 16 juillet, dans deux autres locaux : 21 rue Francisque Jomard et 170 Grande rue.

Ouverture : du mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ; jeudi de 8h30 à 12h et de 14h15 à 18h ; samedi de 8h45 à 12h (Tél. 04 72 39 78 81). L'agence rénovée sera réouverte en décembre 2014 ●



Pensez-y !

Les vacances estivales approchent à grands pas. L'occasion pour certains d'entre vous de franchir les frontières, carte d'identité ou passeport en poche. Attention ! En fonction du nombre de demandes, les délais de réalisation par la Préfecture sont longs, entre 15 jours et plus d'un mois. Soyez prévoyant !

Parce que je rentre en 6^e...

... je participe à la remise des dictionnaires organisée par la Ville ! Chaque année, l'équipe municipale remet aux jeunes qui font leur rentrée en 6^e l'ouvrage qui les suivra tout au long de leur scolarité. La réception aura lieu le 21 juin à 11h, à la mairie. Si vous n'avez pas reçu d'invitation pour votre enfant une semaine avant l'événement, contactez-nous !

i Renseignements
Direction de la Jeunesse
04 72 39 73 13

Restauration scolaire

L'inscription à la cantine doit être effectuée obligatoirement chaque année auprès de la Direction des affaires scolaires en mairie début juin précédant la rentrée scolaire. La fiche d'inscription est téléchargeable sur notre site internet.

i Renseignements
Direction des affaires scolaires
04 72 39 73 13



Le numérique s'invite à l'école

Fini le tableau noir et les craies ! Place à la modernité avec l'installation de vidéoprojecteurs interactifs dans nos écoles. Depuis 2013, la Ville équipe les classes élémentaires de ce système innovant.

Pionnières de ce programme, 9 classes de l'école Jules Ferry et 8 classes de l'école Marie Curie. Force est de constater aujourd'hui le succès de ce système. Le vidéoprojecteur, relié à un ordinateur portable, permet d'offrir à nos écoliers un enseignement au top du numérique ! Véritable outil pédagogique, il permet aux enseignants et aux écoliers d'aborder l'apprentissage de façon plus enthousiasmante et collective. Tous bénéficient d'un enseignement plus interactif et de possibilités techniques jusqu'alors impossibles avec le tableau noir traditionnel (sauvegarde des leçons, projection de vidéos...).

Comment ça fonctionne ?

Le vidéoprojecteur numérique permet d'utiliser un tableau blanc comme un écran tactile. Il est relié à un ordinateur portable et projette l'écran de celui-ci sur le tableau. Le stylet remplit les fonctions du clavier et de la souris de l'ordinateur. Il remplace également la craie ou le feutre, professeurs et écoliers peuvent donc écrire directement sur le tableau. Ce système offre de nombreuses possibilités : dessiner, créer des formes géométriques, écrire et effacer, ouvrir des documents, modifier des images... comme sur un simple ordinateur. Enfin, le système est relié à un visualiseur numérique (sorte de caméra) qui permet de projeter à l'écran

un document, un objet... Fini donc les attroupements autour d'une table pour étudier un objet, un livre... !

Quel avenir à Oullins ?

Les 6 classes élémentaires de l'école Jean de La Fontaine seront équipées à la rentrée prochaine. Ces installations sont prises en charge par la Ville. Le coût d'installation pour une classe est de 5 000 €. L'équipe municipale souhaite ainsi accompagner ses écoles dans le développement de leurs projets pédagogiques et numériques. À ce jour, deux autres écoles municipales ont fait la demande d'équipement. À terme, les écoles maternelles devraient également jouir de ce système innovant ●



Parole d'élue

Marianne Cariou,
adjointe déléguée aux
affaires scolaires et au
plan numérique

"Avec ce dispositif,
nous répondons aux
besoins de nos écoles.

Cet investissement est

bénéfique tant pour les professeurs que pour les enfants. Nous sommes heureux de pouvoir participer à la qualité et à la modernisation de l'apprentissage à Oullins, à cette nouvelle génération d'enseignement. Le développement de l'école numérique est en ordre de marche !"

Info piétons

Alors que le passage à niveau de la rue Pierre Sénard a été supprimé, la Ville a souhaité maintenir la circulation des piétons sous la voie ferrée. Cela permet ainsi d'éviter de dévier les parcours.

Démantèlement du village mobile

Le préfet, Jean-François Carencio, a annoncé que le village des demandeurs d'asile d'Oullins sera levé en juillet. Cette décision a été prise pour permettre aux enfants qui sont scolarisés de finir leur cycle d'enseignement.

Horaires cimetière

Attention, en raison de travaux au cimetière, son accès sera exceptionnellement fermé du 10 au 20 juin, de 8h à 10h.



Les travaux ont duré une dizaine de jours

La rue Orsel rénovée

Entre la Grande rue et la rue Chartron, le Grand Lyon a procédé à l'entière réfection du bitume, à la demande de la Ville. Des tranchées avaient été réalisées rue Orsel pour relier le système de vidéoprotection au Centre de Supervision Urbain, ainsi que pour la mise en lumière de la fresque du square. Cette portion est donc comme neuve ! Les piétons peuvent ainsi circuler en toute sécurité ●



Yzeron : zoom sur les techniques végétales

Après la démolition de la cunette béton, place aux aménagements environnementaux. Boris Holland, chef de chantier sur la partie génie végétal, nous explique l'avancement des travaux sur le secteur aval situé juste après le Pont d'Oullins, section la plus avancée du chantier.

Profil : Quelles sont les techniques végétales utilisées sur le chantier ?

B. Holland : Ces derniers jours, nous avons planté des piquets en bois tout le long du lit afin de créer des fascines de branches (fagots de bois serrés entre des rangées de pieux, créant un écran de branchage en travers du ruissellement). Elles permettent de stabiliser le pied de berge et évitent les zones d'érosion. Nous allons également planter des branches de saule vivant

à l'automne qui vont s'enraciner progressivement dans la berge. Cela va la consolider face aux risques de crue. Nous cherchons aussi à rendre le cours d'eau le plus accueillant possible pour la faune et la flore. Pour cela, nous installons des souches dans le lit qui serviront d'habitat aux poissons.

Quel est le programme des semaines à venir ?

Depuis la fin mai, les fascines sont installées dans leur totalité sur cette première section du chantier : la rivière pourra donc retrouver son lit. Dans les semaines à venir, nous attaquerons alors les sections suivantes tout en continuant les travaux de restauration des berges et d'aménagement du lit ●

 **Renseignements**
www.riviere-yzeron.fr

Évolution de votre bac de tri

Afin d'améliorer la collecte des déchets recyclables à Oullins, le Grand Lyon a mandaté la société CITEC Environnement pour effectuer le remplacement des couvercles verts (actuels) de vos bacs de tri par des jaunes. Si votre bac a une contenance de 120 ou 140 litres, il sera alors remplacé par un autre d'une capacité de 180 litres. Cette opération commencera début juin et se terminera mi-juillet. La société CITEC informera chaque riverain de sa date précise d'intervention ●



La reine 2014 des iris est...

... "Cartouche" ! Comme à chaque Fête de l'iris, les visiteurs ont voté pour la plus belle fleur de l'iriseriaie. Cette variété est remarquable notamment par ses pétales blanc pur et ses sépales du même blanc immaculé à très fine bordure violette ●

Déchèterie mobile

La prochaine aura lieu le samedi 14 juin, de 8h à 16h, sur le parking de l'Hôtel de Ville (rue Diderot).

Démoustication

La Préfecture du Rhône informe que les agents de l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication peuvent pénétrer avec leur matériel dans les propriétés publiques et privées. Ils entreprennent jusqu'au 31 décembre 2014 des actions de prospection et de traitements pour lutter contre le chikungunya et la dengue. L'arrêté préfectoral est affiché à la mairie.

Un stand pour tout savoir...

Lors de la braderie de printemps, la Ville a mis à disposition du collectif VALVE un espace d'information sur la circulation des deux-roues en ville. De nombreux passants sont venus échanger avec les membres de l'association, notamment sur la nécessité de partager la route. Les visiteurs ont pu se renseigner sur les règles de la zone 30, l'utilisation du sas vélo... Des propositions sont en cours d'étude.



Une mosaïque de savoir-faire...

Créé en 2003, le Réseau La Mosaïque est installé au n°177 de la Grande rue. Sur un concept innovant de co-working (bureaux en espace indépendant ou en open-space), il regroupe 6 entreprises du bâtiment et 10 architectes. Zoom sur trois entrepreneurs qui donnent vie à vos projets.



Didier Biard
Gérant de HTCM

Ma société fait partie du Réseau La Mosaïque depuis 2008. Elle est spécialisée dans la rénovation, l'extension et la réhausse d'habitations. Dans le

cadre d'un chantier, je suis contractant général, ce qui implique que je suis l'interlocuteur unique pour le client. Mon rôle est de coordonner les travaux de A à Z : conception du projet, gestion de la sous-traitance avec les artisans, coordination et livraison du chantier, facturation... En faisant partie du Réseau, j'apporte ma vision technique et financière des projets, d'autres entrepreneurs viennent compléter l'offre avec des concepts adaptés. Cela nous permet d'être très réactifs et de satisfaire au mieux les attentes et les besoins de nos clients. Le concept du Réseau correspond parfaitement à ma société. Le chiffre d'affaires est en constante hausse et atteint 1,2 million d'euros en 2013 ! Enfin, travailler à Oullins est une aubaine : mon domicile n'est pas loin, et c'est un point stratégique puisque je suis amené à me déplacer dans toute la région Rhône-Alpes.



Stéphane Jasawant
Menuiserie de la Pavière

Ma société est spécialisée en menuiserie/agencement de cuisine, salle de bains et dressing. Créée en 2007,

elle a dès lors rejoint le Réseau La Mosaïque. Nous avons un pôle de compétence spécifique et proposons des agencements clé en main pour nos clients. Nous opérons tels des maîtres d'œuvre, en assurant le bon déroulement des chantiers (coordination des travaux, veille du respect des délais...). Aujourd'hui, nous sommes deux associés et deux menuisiers/poseurs. Nous nous plaisons dans le Réseau car il y a une vraie cohésion de groupe, nous partageons nos solutions techniques, compétences, expériences, dossiers, contacts... C'est très rassurant de ne pas se sentir seul quand on monte sa société ! Ce travail d'équipe est vraiment unique et enrichissant.



Catherine Roustit
Architecte d'intérieur
free-lance

Je travaille en lien avec le Réseau depuis sa création, et suis installée dans les locaux

dédiés au co-working depuis l'été dernier. Je suis spécialisée en conception de projets architecturaux, notamment pour les particuliers : agrandissement et rénovation d'habitations... Le fait de travailler avec tous les autres corps de métier présents dans le Réseau apporte une vraie richesse professionnelle et humaine. Cette synergie nous permet d'être complémentaires, plus précis et rapides qu'un artisan qui travaille seul. La qualité du travail accompli s'en ressent forcément pour nos clients, nous avons à leurs yeux une vraie crédibilité. Travaillant majoritairement dans l'ouest lyonnais et le centre-ville, nos locaux oullinois sont un vrai atout, puisque géographiquement, je suis proche de mes clients ●

Bienvenue !

Prêt à porter pour femmes, hommes et enfants, le magasin Swagroom a ouvert ses portes au 2 passage de la Ville. La boutique DDP change d'adresse et se situe désormais au 129 Grande rue. Le salon de coiffure pour femmes et enfants "Hair célébration" a ouvert ses portes au 143 Grande rue [04 69 85 29 12]. Le collectif OulliPoC réunit des professionnels de la communication visuelle : graphisme, site internet, illustration... [oullipoc.fr]. Crea-zounettes vous propose des boucles d'oreilles et colliers sur mesure [06 09 97 34 65]. Le tabac-presse sis au 78 rue Charton a réouvert ses portes.

Les jobs d'été en chiffres...

La Ville est le premier employeur de la commune. Chaque période de vacances scolaires est l'occasion pour de jeunes Oullinois d'intégrer les services municipaux. Cet été, la commune propose 21 postes de saisonniers (68 candidatures ont été reçues) répartis entre la piscine (16 postes), la Mémo (3 postes) et le centre technique municipal (2 postes). Ces embauches représentent un financement de la Ville de 47 000 €.

La Ville recrute

Dans le cadre de la mise en place de l'accompagnement des lycéens en partenariat avec l'ADSEA, la Ville recrute deux étudiants de niveau bac+2 minimum avec des connaissances littéraires et/ou scientifiques. Vous serez chargé d'accueillir et d'accompagner les lycéens dans la réalisation de leur travail scolaire: aide aux devoirs et apport méthodologique. Travail en soirée de 18h30 à 20h30, les mardi et jeudi au Bureau Information Jeunesse, du 4 novembre 2014 au 11 juin 2015. Adressez vos CV et lettres de motivation avant le 15 juillet, par mél : service.jeunesse@ville-oullins.fr ●

Sport et handicap : un engagement

Deux associations oullinoises proposent des actions pour apporter du bien-être aux personnes en situation de handicap. Coup de projecteur sur ces belles initiatives...

Le CASCOL

Précurseur en termes d'organisation d'activités pour les personnes en situation de handicap, le club, lié par une convention à l'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (ADAPT), réserve des créneaux spécifiques pour ce public. Le dojo de la rue Orsel accueille une trentaine d'adultes souffrant de problèmes neuropsychologiques et moteur, dus à des accidents vasculaires cérébraux ou accidents de la route. Encadrées par Joël Brogniart, professeur du CASCOL judo, les séances permettent de travailler leur motricité et leur équilibre, bénéficier d'un programme de renforcement musculaire et pratiquer différentes activités (vélo, tennis de table, gymnastique d'entretien...). Aux beaux jours, des moments plus ludiques et au grand air sont organisés en dehors du club : journée handi-voile, pétanque... Une fois par semaine, les bénéficiaires de ce programme sont intégrés aux cours de judo dispensés aux adhérents du club "Au-delà du suivi corporel et moteur, il est important également que nous puissions participer à l'intégration de ces personnes en milieu ordinaire. Pendant ces séances, il n'y a plus de barrière physique ou mentale" explique Joël. Soucieuse de la qualité des activités proposées, une équipe pluridisciplinaire se réunit toutes les semaines à l'ADAPT afin de préparer un Plan d'Objectif Personnalisé pour chaque bénéficiaire et évaluer leurs progrès à 6 mois sur le plan social et rééducatif. "Il est important de faire ce bilan régulier, de nous remettre en cause. Nous sommes là pour accompagner nos bénéficiaires vers un bien-être physique et social. Ce sont souvent des personnes dont les cercles familiaux et amicaux ont explosé suite à leur accident. Les moments que nous passons avec eux leur permettent de partir à la reconquête de la relation humaine." poursuit Joël. Franck, handicapé moteur suite à un accident de la route, témoigne "Je viens ici plusieurs fois par semaine. Au-delà de l'aide physique qu'il m'apporte, Joël est quelqu'un d'humainement formidable. Mon travail avec lui porte ses fruits, ma courbe de progression est impressionnante. Même les kinés de mon centre n'en reviennent pas. Sans lui, je n'y arriverais pas". Une fidélité qui se traduit par l'adhésion des anciens de l'ADAPT au CASCOL judo !



Le PLO



En 2004, le club créé la section sport adapté. Isabelle Courdioux, professeur en activités physiques adaptées, encadre des cours hebdomadaires dédiés à 90 personnes handicapées mentales, dépendantes de 7 établissements spécialisés de la région. Les adhérents profitent de différentes activités (trampoline, parcours gymniques, sports collectifs, activités de bien-être...). Encadrées par la professeur et les éducateurs, les séances se déroulent comme n'importe quelle séance de sport (échauffement, corps de séance et étirements...). "La pratique sportive est importante pour les personnes handicapées mentales car elle leur permet de sortir de l'institution, favorise la rencontre avec l'autre. Cela apporte aussi des notions de règles de vie et d'hygiène qui sont souvent un complément au travail des éducateurs. Les pratiquants peuvent développer des facultés d'adaptation et des capacités insoupçonnées !" explique Isabelle. Enfin, tous les ans, deux journées "Handi soyez cap" sont organisées, en collaboration avec la Ludothèque d'Oullins. Cette année, la professeur s'est déplacée dans une classe de CM1 de l'école Jean Macé. L'occasion de leur faire découvrir des situations de handicap physique, que les élèves ont eux-mêmes testé sur un parcours de gym. Puis la classe a fait la rencontre d'une quinzaine de personnes handicapées mentales lors de deux séances de basket dans le respect de l'autre et de la différence. Projet 100% réussi, financé par la fondation SNCF. Le PLO, fier de son action, fête cette année les 10 ans de la section sport adapté ●

La petite enfance en fête !

Le samedi 14 juin, de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h, les parents et les enfants de moins de 6 ans sont invités à partager des animations en famille au Pôle petite enfance de la Bussière : histoires avec la Mémo, maquillage, parcours de motricité, jeux d'eau, jeux d'adresse, instruments de musique, espace sensoriel pour les bébés... Le goûter sera offert aux enfants à 16h. La manifestation est organisée par les professionnels petite enfance de la commune, en partenariat avec la Ludothèque et la Mémo. Venez nombreux !

Renseignements

PPE
60, rue du Buisset
04 37 22 51 84

Chantiers jeunes

Ils s'adressent aux 16/17 ans et leur permettent de financer un projet tout en étant utiles à la collectivité. L'occasion d'avoir aussi une première expérience du monde du travail. Cet été, des chantiers auront lieu à Oullins et au Grand parc Miribel Jonage. Inscriptions : retrait et dépôt de dossier à la Direction de la Jeunesse. Date limite de dépôt : 16 juin pour les chantiers de juillet et 11 juillet pour les chantiers d'août.

Renseignements

Direction de la Jeunesse
10 rue Orsel
04 72 39 74 70

Fête de la musique interterrestre

Pour cette 33^e édition, rendez-vous le samedi 21 juin pour déambuler en ville à la découverte d'un vaste programme d'animations !

Différents temps forts sont organisés tout au long de la journée : la Mémo, la résidence La Californie et la Maison des enfants (en extérieur) prendront des allures de salles de concerts, en accueillant des formations musicales d'associations locales (orchestre, ensemble vocal, chorale...). D'autres spectacles sont à découvrir aux quatre coins de la ville : apéro musical, concerts, party mix...

À partir de 18h : tous au parc Chabrières !

En première partie de soirée, repérez de jeunes talents sur la scène amateurs : concert de hard-rock, danse et musique... À partir de 21h, le groupe Antiquarks, invité d'honneur de cette édition, fera trembler la scène pour un spectacle haut en couleurs : Le Bal Interterrestre. À la fois bal pop et opéra rock, le parc sera animé par une musique réjouissante et libératrice qui encourage toutes les générations et les cultures à se livrer à une expérience inédite : inventer la danse à tout prix. Les sonorités atypiques du spectacle emportent les

corps : voix transformistes, chants créole, arabe, flûtes ethniques... Une fête aux couleurs guinguettes, caribéennes, maquis africains, soultrain, cabarets orientaux et dancefloor ! La scène où se produira Antiquarks sera couverte, permettant de maintenir le concert en cas d'intempéries. Sur place, retrouvez une buvette où vous pourrez vous rafraîchir et manger sur le pouce. Des transats seront à votre disposition pour profiter avec vos familles et amis d'un moment convivial dans cet écrin de verdure.

Attention ! Les voitures seront interdites à la circulation dans l'enceinte du parc Chabrières du vendredi 20 juin 8h au samedi 21 juin minuit ●

Retrouvez l'intégralité du programme au cœur de ce numéro de Profil et sur www.ville-oullins.fr

Cocktail ludique et dynamique pour les jeunes

Comme à chaque période de vacances scolaires, la Ville propose à vos enfants, de 6 à 14 ans, un large panel d'activités. Même si les mois de juillet et août semblent encore lointains, les inscriptions ont déjà débuté. Attention, le nombre de place est limité !

Les jeunes seront accueillis sur différents sites de la Ville : aux gymnases Maurice Herzog, Montlouis et COSEC, ainsi qu'au stade du Merlo et à la Mémo. Au programme, de nombreuses activités pour tous et pour tous les goûts, encadrées et assurées par des professionnels qualifiés : trottinette, judo, street hockey, escalade, trampoline, course d'orientation... L'accueil est assuré de 9h à 17h (possibilité de demi-journée). Le programme est disponible à l'accueil de la mairie et téléchargeable sur le site internet de la Ville.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, rendez-vous à la Direction de la jeunesse, au n°10 de la rue Orsel, lors de l'une de ces permanences :

- Lundi 16 juin de 14h à 18h,
- Mercredis 4 et 11 juin de 14h à 19h,
- Mercredi 18 juin de 14h à 19h.

La Ville remercie toutes ses associations partenaires qui permettent d'offrir une nouvelle fois un programme de qualité aux jeunes Oullinois ●



Renseignements

Direction de la jeunesse

04 72 39 74 70 / 06 61 16 04 34



Jeu, échec et mat !

Créé en 2013, l'Échecs Club d'Oullins est basé à la Maison des sociétés. Des cours y sont proposés pour les jeunes et les adultes. Le club est constitué de joueurs novices à aguerris, de tout âge (le plus jeune adhérent est âgé de 6 ans) et de tous niveaux. "Nous avons monté ce club en ayant pour objectif de créer une osmose. Il permet notamment aux joueurs chevronnés de partager leur passion et leur expérience avec des débutants. Ces échanges ont été forts tout au long de la saison, en particulier au sein des trois équipes engagées en interclubs" explique Sylvain Ravot, entraîneur du club. Fort d'une trentaine d'adhérents, le club a effectivement pu présenter des équipes en divisions régionale et départementale, et les résultats sont au rendez-vous avec notamment une accession à la Nationale IV et une victoire de la division départementale. Les jeunes adhérents participent également à des compétitions à rayonnement local et national ! Au championnat

départemental, le club rafle trois titres de champions du Rhône et deux de vice-champions. Au championnat régional, il s'est classé 2^e. Enfin, au championnat de France, il atteint la 24^e place nationale du classement des clubs et compte deux qualifiés d'office pour le championnat de France Jeune 2015. Une excellente saison pour les Oullinois !

Vous êtes amateur ou passionné et souhaitez découvrir le club ? Il vous ouvre ses portes à la Maison des sociétés (37, rue Raspail) les 9, 16 et 23 juin de 17h30 à 19h. À cette occasion, vous pourrez profiter d'une initiation ●

📍 Renseignements

Sylvain Ravot 06 87 43 57 32
Christophe N'Guyen 06 45 56 99 23
echecs-club-oullins.blogspot.fr

Tous dehors !

Pour fêter dignement son 50^e anniversaire, la MJC a souhaité que cette saison prenne une dimension particulière, notamment lors de sa clôture avec son événement festif "Chaud dehors". Il permet depuis des années de fédérer les adhérents pour qui les spectacles sont l'aboutissement des apprentissages réalisés dans l'année, et de faire découvrir aux Oullinois les activités proposées par la MJC. Rendez-vous le samedi 14 juin, à partir de 11h30, au parc Chabrières. Assistez à des représentations des activités régulières des petits et grands. Venez avec votre pique-nique ou rendez-vous à la guinguette, pour partager un moment de détente et de rencontre avec vos familles et vos amis. Participez aux mini-ateliers qui vous permettront de découvrir les différentes activités proposées par la MJC. Enfin, "Chaud Dehors" se clôturera par une touche musicale et colorée proposée par l'association Music' 85, qui fédère un public, des élèves et des intervenants communs avec la MJC ●



📍 Renseignements

MJC - rue Orsel
04 72 39 74 93

Bravo !

Lors des championnats de France de la Fédération française de gymnastique qui ont eu lieu à Bourg-en-Bresse, le Cascol a décroché une médaille d'or en Division Nationale 3 et une médaille d'argent en Division Nationale 7. Lors du championnat de France en individuel à Rennes début mai, deux jeunes avaient déjà remporté deux médailles d'or. Bravo aux gymnastes !

Le Top 12 !

Un exploit pour le BACO ! En battant l'équipe de Boulogne le 18 mai, le Badminton club d'Oullins jouera la saison prochaine en Top 12 parmi l'élite du badminton français. Avec dans son équipe une majorité de joueurs formés au club, le BACO réalise une performance unique dans le badminton hexagonal. Bravo !

Stages créatifs

L'association L'Art et la manière propose aux 6-14 ans des stages du 7 au 11 juillet. Animés par Jacques Boutry, diplômé des Beaux-Arts de Nantes, les enfants apprendront à maîtriser le dessin, la peinture, et à créer des illustrations, BD et mangas.

📍 Renseignements

L'Art et la manière
07 86 72 95 65

Cinéma

La Maison des enfants organise une séance de cinéma en plein air le 1^{er} juillet à 22h, avec la projection du film "Azur et Asmar" du réalisateur Michel Ocelot. Accueil du public à partir de 21h30.

📍 Renseignements

Maison des enfants
04 78 51 52 20

**Élu(e)s socialistes
et apparenté(e)s
"Oullins demain"**



Joëlle SÉCHAUD



Jérémie FAVRE



Odile LEPETIT

Envolée de nos impôts locaux

Qui n'a pas été un jour tenté de dépasser son budget ? Qui ne sait pas combien l'investissement sans épargne coûte cher en remboursement d'emprunts et intérêts bancaires ? Face à l'incertitude du futur et à la vie chère, nous ne réalisons que les achats que nos gains nous permettent de payer, sans prise de risques inconséquente, et en cas de dépenses, les banques nous rappellent que notre endettement ne peut excéder 30% de nos revenus.

À la tête d'Oullins, il en va autrement : le Maire n'a pas regardé à la dépense, malgré zéro épargne, a contracté des emprunts, opté pour des intérêts à taux variables, indexés sur des parités monétaires étrangères. Acculé, il renégocie avec d'énormes frais, pour seulement repousser à plus tard le versement desdits intérêts, et creuse la dette, que les Oullinois/es remboursent.

L'heure de la hausse des impôts locaux a sonné : + 8% en 2014. Le Maire a 6 ans pour faire oublier son absence de sagesse populaire.

Deux points ajoutés à chacune des 4 taxes locales, ce sont + 280 000 € en un an. Multipliés par six ans de mandat, ce

sont 1 680 000 € de prélèvements supplémentaires dans notre bourse. La revalorisation annuelle des valeurs de bases, augmentation d'impôts ou pas, est une ponction de 150 000 €, lourde de 900 000 € en 6 ans. Au total, un gain de 2 580 000 € pour la ville, payé par les Oullinois/es.

Et ce n'est pas fini : qui sait si la majorité municipale ne prémédite pas de reconduire une augmentation des impôts locaux tous les ans ?

Le Maire d'Oullins interpellé expliquera qu'il détient les présumés coupables de l'augmentation de la pression fiscale : la baisse de la dotation de l'État et la réforme des rythmes éducatifs, mais nous, élu/es socialistes et apparenté/es du groupe Oullins demain, ne sommes pas dupes et demandons à la majorité municipale d'être pour une fois claire. Avec une dette, passée de 299 €/habitant en 2010 à 861 €/habitant en 2012, les choses le sont : ayant laissé la dette ronger Oullins, le Maire augmente les impôts de 8 %.

contact@oullinsdemain.fr ●

**Élu(e)s "Oullins
Bleu Marine"**



Alain GODARD



Anne NEQUEÇAUR-CHUBURU

La cigale et la fourmi

Monsieur le Maire se trouva fort dépourvu lors de sa réélection ; après avoir bien gaspillé l'argent du contribuable lors de son mandat précédent, il dut annoncer une hausse des impôts locaux de 8 % et comme parfois il a des trous de mémoire, il avait oublié de le dire lors de sa campagne... Comment se justifier d'avoir endetté la commune et de devoir rembourser ces dettes au cours de son nouveau mandat. Eh oui des réalisations à des coûts pharaoniques ont vu le jour. Une médiathèque disproportionnée par rapport à son utilité et à sa fréquentation ; une simple bibliothèque pour partager la culture aurait suffi ; mais il fallait "flamber" comme les petits copains des communes avoisinantes. Une grande rue là encore pour "flamber" mais

qui n'apporte rien aux riverains ni aux commerçants, bien au contraire ; elle n'apporte que désagréments : réduction de places de parking, ralentissement de la circulation donc pollution supplémentaire, etc.

Il n'y a donc plus assez d'argent dans les caisses donc on ponctionne une fois de plus le contribuable. Monsieur le Maire va vous dire avec son aplomb habituel qu'il n'avait pas augmenté les impôts depuis des années ; comment fait-il ses calculs ? Un simple exemple chiffré : taxe foncière 2001 : 473 €, 2012 : 731€ soit 54,54% de hausse ; taxe d'habitation 2001 : 409 €, 2012 : 1026 € soit 250 % ●

**Élu "La Gauche
Oullinoise"**



Bertrand MANTELET

Nous l'avons dit, nous le faisons

La Gauche Oullinoise a alerté pendant toute la campagne des municipales sur le thème des emprunts toxiques de la ville. Nous nous étions engagés à poursuivre notre action au-delà des élections municipales. À la suite de notre demande, et tel que l'impose la loi, la municipalité nous a communiqué tous les documents relatifs à la dette de la Ville. Nous organiserons

donc de nouvelles rencontres publiques sur ce thème afin que vous connaissiez l'état réel de la dette d'Oullins et les possibilités d'actions citoyennes afin d'assainir les comptes de la Ville. Ce sujet n'est pas qu'une affaire d'élus ou de techniciens ! Comptez sur nous ! ●

**Élu EELV et
apparentés**



Jérémie BLOT

La MJC a besoin d'aide

Sollicitant depuis des années un tout petit peu plus d'attention de la mairie, les administrateurs de la MJC ont fait le constat de graves difficultés financières et de sérieuses complexités de fonctionnement dues à l'exiguïté et à l'inadaptation des locaux. Il est temps que le Maire apporte des solutions aux demandes réitérées. Nous pensons

que notre ville mérite d'avoir une MJC en pleine forme. Les prestigieuses initiatives, "festival scientifique" et "Clacson", ont aussi besoin de soutien. Nombreux sont les Oullinois qui soutiennent notre MJC. La Ville doit impérativement s'engager à le faire aussi. ●

Groupe "Oullins au cœur"



François-Noël BUFFET



Gilles LAVACHE



Clotilde POUZERGUE



Marianne CARIU



Christian AMBARD



Louis PROTON



Christine CHALAND



Georges TRANCHARD



Marie-Laure
PIQUET-GAUTHIER



Anne PASTUREL



David GUILLEMAN



Philippe LOCATELLI



Hubert BLAIN



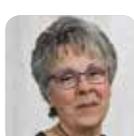
Bruno GENTILINI



Blandine BOUNIOL



Emilie FAILLANT



Adrienne DEGRANGE



Clément DELORME



Danièle KESSLER



Philippe SOUCHON



Françoise POCHON



Emmanuel PERNIN



Marcelle GIMENEZ



Bertrand SEGRETAIN



Sandrine HALLONET-
VAISMAN



Frédéric HYVERNAT



Chantal TURCANO-
DUROUSSET



Sandrine GUILLEMIN

Les collectivités au pied du mur

Le plan d'économie de 50 milliards d'euros, annoncé fin avril par le Premier ministre, est une vaste pantalonnade ! Manuel Valls et François Hollande, les yeux dans les yeux des Français, ont juré leurs Grands Dieux que l'heure était désormais à la réduction des dépenses et que le temps du matraquage fiscal était révolu... Il est vrai qu'il est plus aisé de faire porter le fardeau de la rigueur à d'autres plutôt que d'avoir le courage de mettre en œuvre les réformes structurelles nécessaires qui pourraient sortir durablement la France de la spirale du déficit.

C'est ainsi, par la petite porte, que la politique du Gouvernement et son "plan de responsabilité" s'invitent au budget de la Ville d'Oullins ! La contribution des collectivités à l'effort de réduction du déficit a en effet été placée à hauteur de 11 milliards d'euros, en 2015 et 2016. Cette baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) constitue une diminution considérable des ressources des collectivités locales, contrairement aux dépenses de l'État et de la protection sociale qui augmenteront seulement moins vite que prévu. Aussi, la ponction prélevée sur nos collectivités (27,5%) sera très supérieure à leur poids réel dans la dépense publique (20%), c'est inacceptable !

Rappelons que la DGF n'est pas une "faveur" de l'État aux collectivités mais une compensation soit d'impôts locaux supprimés unilatéralement par l'État, soit de charges nouvelles imposées tout aussi unilatéralement, en particulier aux communes.

En baisse constante à Oullins (-630 000 euros entre 2011 et 2014), les dotations de l'État seront ainsi réduites de plus de 1,1 million d'euros d'ici à 2017. Les crédits versés au titre de la politique de la Ville sont en chute libre (-155 000 euros entre 2013 et 2014). Le régime de la taxe sur l'électricité, versée au bénéfice des communes, sera modifié à compter du 1^{er} janvier prochain (50% au moins en seront reversés à la future Métropole)... une baisse de 200 000 euros de recettes pour Oullins chaque année. La Ville doit également abonder de manière progressive le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) créé en 2012. Un autre "cadeau" de la politique de François Hollande qui a, par le biais de ce FPIC, ponctionné 20 000 euros sur les finances de la Ville en 2012, 76 000 euros en 2013, 105 000 euros en 2014 et qui atteindra en 2016 son niveau définitif de 150 000 euros. Allez-y, à qui le tour !

Mais le plus beau reste à venir. Tout à sa joie de couper allègrement dans les ressources des collectivités locales (qui fournissent 75% de l'investissement public, rappelons-le, c'est-à-dire des commandes la plupart du temps non délocalisables passées auprès d'entreprises de nos territoires qui créent des emplois près de chez nous), le Gouvernement, avec une logique qui lui appartient, a décidé de faire peser sur ces mêmes collectivités d'écrasantes nouvelles charges.

C'est ainsi que la réforme "Peillon" des rythmes scolaires pourrait coûter à la ville d'Oullins entre 450 000 et 500 000 euros par an, en fonction des aides versées par l'État et/ou la CAF et de la participation des familles. Les dépenses nouvelles sont en effet estimées à 700 000 euros alors que les recettes espérées oscillent entre 200 000 et 300 000 euros.

Alors... Oui, à contrecœur et dos au mur, nous avons voté lors du Conseil municipal du 29 avril dernier une hausse des taux des impôts locaux de 8%. Oui, c'est la première fois depuis 10 ans que nous nous résignons à utiliser ce levier. Oui, nous savons que cette décision intervient à un moment où les Oullinois, comme tous les Français, sont accablés de charges. Oui, nous aurions pu augmenter régulièrement les impôts chaque année comme comptait le faire l'opposition socialiste pour aller à la facilité et éviter d'être aussi exigeants que nous le sommes avec les deniers publics.

Mais, nous ne nous cachons pas derrière notre petit doigt. Nous faisons face à cette situation contraignante et imposée, avec sang-froid, détermination et responsabilité. Même s'il y aura des arbitrages douloureux dans les budgets à venir, car, au final, entre 2012 et 2017, la Ville d'Oullins perdra en raison des baisses de dotations et des nouvelles charges l'équivalent de 10 % de son budget de fonctionnement ●

EN VILLE

- 5 au 17 juin**
ECHO : 20 ans déjà !
Exposition Hall Raspail
- 14 juin - À partir de 11h**
Chaud dehors (MJC)
Parc Chabrières (voir p. 15)
- 20 juin - 21h15**
Znorko au terminus du monde
Collège Brossolette
- 21 juin - Toute la journée**
Fête de la musique

26 au 28 juin - 20h30
Rencontres du 3^e clic
MJC

1^{er} juillet - 22h
Azur et Asma
Maison des enfants

MÉMO

11 juin - 10h30
Heure du conte à partir de 4 ans

11 et 18 juin - 14h30
Atelier création M.A.O.
À partir de 12 ans
(réservation obligatoire)

21 juin - 10h30
Samedi des tout-petits
À partir de 6 mois
(réservation obligatoire)

THÉÂTRE DE
LA RENAISSANCE

13 au 20 juin - 19h
Zoullisongs
13 juin à 19h : Zouverture
16, 17, 19 et 20 juin à 19h :
représentations

CITOYENNETÉ

- 5 juin - 19h**
Conseil municipal
Hôtel de Ville
- 14 juin - 11h**
Cérémonie des Talents d'Or
Hôtel de Ville
- 18 juin - À partir de 17h30**
Cérémonie de l'Appel du 18 juin 1940
Square du 18 juin 1940
- 26 juin - 19h**
Assemblée plénière du CME
Hôtel de Ville

SPORT

- 6 au 8 juin**
Championnat du monde de girevoy
Gymnase Maurice Herzog
- 7 juin - 9h - 11h30**
Foot : journées portes ouvertes
féminines (CASCOL)
Stade du Merlo
- 14 juin - 9h - 19h**
Tournoi de foot U10/U11 (CASCOL)
Stade du Merlo
- 15 juin - 9h - 19h**
Tournoi de foot U12/U13 (CASCOL)
Stade du Merlo
- 21 juin - 9h - 19h**
Tournoi de foot U6/U7 (CASCOL)
Stade du Merlo

- 22 juin - 18h30**
Gala natation synchronisée (PLO)
Piscine municipale
- 22 juin - 9h - 19h**
Tournoi de foot U8/U9 (CASCOL)
Stade du Merlo
- 23 au 27 juin**
Semaine du badminton (BACO)
Gymnase Montlouis

DIVERS

- 7 juin - 8h30 - 17h**
Vide-grenier
École Fleury Marceau
- 10 juin - 20h - 22h**
Assistants maternels :
mode d'emploi
PPE Bussière
- 13 juin - 16h30**
Fête de l'école Jean Macé
- 13 juin - 18h**
Fête de l'école Jean de la Fontaine
- 14 juin - 10h/12h30 et
14h30/18h**
Fête petite enfance
PPE Bussière
- 14 juin - 8h - 16h**
Déchèterie mobile
Parking de l'Hôtel de Ville
- 14 juin - 10h**
Fête de l'école des Célestins
- 14 juin - 16h - 20h**
Fête de printemps
des commerces de Montmein

- 20 juin - 17h**
Fête de l'école de la Saulaie
- 20 juin - 18h**
Fête de l'école maternelle
de la Glacière
- 23 juin - 14h-16h ou 18h-20h**
Vous attendez votre 1^{er} enfant ?
CAF d'Oullins
- 24 juin - 17h**
Fête de l'école élémentaire du Golf
- 24 juin - 17h30**
Fête de l'école Marie Curie
- 25 juin - 14h30 - 16h30**
Information sur le diabète de type 2
Maison des Sociétés
- 26 et 27 juin - 9h15-12h30
et 15h30-19h**
Collecte de sang
Centre de la Renaissance
- 27 juin**
Fête de l'école élémentaire de la
Glacière (APE Les Petits Glaçons)
- 27 juin**
Kermesse de l'école Fleury Marceau
- 27 juin - 18h**
Fête de l'école Jules Ferry
- 28 juin - 9h**
Fête de l'école du Revoyet
- 28 juin - 10h**
Fête de l'école maternelle du Golf
- 28 juin - 14h**
Fête de l'école Ampère

HÔTEL DE VILLE
Place Roger-Salengro - BP 87
69923 OULLINS Cedex
tél. 04 72 39 73 13
fax 04 78 50 81 78
www.ville-oullins.fr
contact@ville-oullins.fr
www.facebook.com/Oullins
twitter.com/VilledOullins

Horaires d'ouverture au public :
lundi : 10h - 12h30 / 13h30 - 16h30
du mardi au vendredi : 8h30 - 12h30 /
13h30 - 16h30
Permanences État civil :
jeudi : 12h30 - 13h30 / 16h30 - 18h
vendredi : 12h30 - 13h30
samedi : 9h - 12h
n° vert : 0800 013 477
n° vert propreté : 0800 717 888

LA MÉMO - 8 rue de la République
tél. 04 26 04 11 71

MÉMO MONTLOUIS
39 boulevard Général De Gaulle
tél. 04 78 51 60 17

PISCINE MUNICIPALE - 44, Grande rue
tél. : 04 72 66 12 40

POLICE MUNICIPALE : 04 37 20 12 00

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC
Maison des Sociétés, 37 rue Raspail

Impôts (en mai, les permanences auront lieu à la
Trésorerie de Saint-Genis-Laval)

Aide aux victimes
le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h30

Conciliateur
2^e et 3^e lundi du mois de 13h30 à 17h

CICAS (Retraites)
les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9h à 12h et de 13h à
16h30
Sur rendez-vous au 0820 200 189

Avocat-conseil
tous les vendredis de 10h45 à 12h15
Boutique de droit (Amély)
tous les vendredis de 13h30 à 17h30
Sur rendez-vous au 04 78 51 59 28

ENCOMBRANTS
Service voirie et cadre de vie, tél. 04 72 39 73 13

- Déchèterie de Pierre-Bénite
chemin de la Gravière
tél. 04 72 39 21 87
- Déchèterie de Francheville
Z.I de Taffignon, 29, route de la gare
tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE - 96, rue du Perron
tél. 04 72 39 73 18
Ouvert tous les jours de 8h à 18h

PERMANENCES
M. Michel TERROT - Député du Rhône
8, rue Victor Hugo
69600 OULLINS
tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET - Sénateur du Rhône
57 rue Edouard Herriot
69002 LYON
tél. 04 72 39 36 00 - fax 04 72 39 36 39

M. Jean-Louis UBAUD - Conseiller Général
Hôtel du département
29-31 cours de la Liberté
69483 LYON Cedex 3
tél. 04 72 61 74 33

BERNARD CERAMICS

www.bernard-ceramics.com

azulej
PATRICIA UROQUIOLA
POUR MUTINA

GRÉS
PIERRES
MOSAÏQUES
SALLES DE BAINS

45 avenue François Mermet 69160 Tassin la Demi-Lune | 04 78 34 15 16
CAROTHEQUE 10 rue de la Charité 69002 Lyon | 04 72 40 96 08

LYON AUDITION
CORRECTION AUDITIVE DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT

Maryline GUSTIN
Audioprothésiste D.E.

POUR LA FÊTE DES PÈRES :
PENSEZ CADEAUX UTILES !

-10%
sur les casques télévision

111, Grande rue - Oullins - 04 78 86 97 28

News Look Cats

Toiletage canin et félin
Elevage de chats persans

23 rue de la République / tél. 06 32 49 15 12 / site : news-look-cats.com

Si vous lisez cet encart vos futurs clients le font aussi !
+d'infos : Service Communication 04 72 39 73 13 - contact@ville-oullins.fr

leDRIVE
Intermarché

vous connaissez ?

1 Je commande sur www.ledriveintermarche.com

2 Je règle ma commande dans l'horaire choisi

3 Je récupère ma commande en moins de 5 mn

A bientôt sur www.intermarche.com

Intermarché SUPER
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

143, boulevard Emile Zola - 69600 Oullins
Lundi à samedi, 8h45-19h45
04 78 51 35 74

les Roussottes

à 250 m du Métro → votre cave à vin à Oullins

La petite Cave d'Oullins

TOUS VOS CADEAUX
POUR LA FÊTE DES PÈRES !

04 78 73 74 66
31 rue de la République
lapetitecavedoullins@gmail.com

livraison gratuite à Oullins*

l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Préparez votre été
et profitez de l'offre spéciale :
le capteur vent Somfy® Eolis 3D offert*

*offre d'une valeur de 149€, valable pour toute commande d'un store banne motorisé passée avant le 30/06/2014

- Stores intérieurs
- Stores extérieurs
- Pergolas
- Ré-entoilage
- Motorisations Somfy
- Films solaires
- Volets roulants
- Brises soleil orientables
- Moustiquaires

04 72 68 88 51 - Oullins
www.storesdefrance.com



La griffe d'un spécialiste de choix



VENTE DIRECTE
PRODUITS
FERMIERS



ÉPICERIE
BIO



RESTAURANT
TRAITEUR



Cerises Burlat
d'Âncy et de
Saint-Didier-sous-Riverie
5,80 euros les 2 kilos



OUVERTURE DU LUNDI AU SAMEDI
DE 10H À 20H !

105 avenue Jean Jaurès
69600 Oullins

04 78 56 69 72
www.lasuperhalle.fr

